



Sainte-Suzanne

# La VOIX du CONSEIL

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne  
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne  
Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Mars 2011 N°33

## NOS RENDEZ-VOUS

**Exposition cartophile (Salle Maxime Létard)**  
**Samedi 19 mars de 14h à 19h**

**Dimanche 20 mars de 10h à 18h**

Exposition organisée par la section philatélique de Médiéville53, en partenariat avec le club cartophile de la Mayenne et le club philatélique de Laval. Entrée gratuite.

**Samedi 12 mars :**

**Ouverture de la pêche à la truite** (Rivières de 1<sup>ère</sup> catégorie)

Les cartes sont en vente aux lieux habituels.

**Randonnées pédestres**

Organisées par la section randonnée pédestre des FTS

**Mercredi 16 mars : Ballée – 10km**

RV 13h30 : Sainte-Suzanne -parking du camping

RV 14h15 : Ballée – place de l'église

**Petit circuit : Sainte-Gemmes le Robert**

RV 13h30 : Sainte-Suzanne -parking du camping

**Mercredi 30 mars : Randonnée surprise**

RV 13h30 : Sainte-Suzanne -parking du camping .

**Musée de l'Auditoire :** Dates et horaires d'ouverture

*Pendant les vacances de Pâques :* tous les jours de 14h à 18h

**Exposition « LA MALÉDICTION DU LOUP »**

Du 26 avril au 30 septembre 2011

**Musée du jouet et de la plaque émaillée :**

Dates et horaires d'ouverture

Avril – mai : les samedis, dimanches et jours fériés de 14h30 à 19h

Toute l'année : sur réservation

**Petit train sur demande : juillet-août samedi après midi et dimanche après midi**

**3, Place Ambroise de Loré**

**53270 Sainte-Suzanne**

**Tél : 02 43 68 71 67 ou 06 25 64 25 50**

**Mël : [poirier-andre@wanadoo.fr](mailto:poirier-andre@wanadoo.fr)**

**[www.museepoirier53.overblog.com](http://www.museepoirier53.overblog.com)**

**CIAP (château de Sainte-Suzanne)**

Dates et horaires d'ouverture

Du 1<sup>er</sup> septembre au 30 juin : tous les jours (sauf le mercredi) de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

## SPECTACLE ET CHEVALERIE LA FERTÉ CLAIRBOIS

**Communiqué de Gilles RAAB**

Recherchons bénévoles pour participer à la création de « **1439 : le mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne** » les 8 et 9 juillet en nocturne dans la forteresse :

*Chants patriotiques*

*Danses médiévales*

*Figuration costumée*

*Technique lumière et Régie*

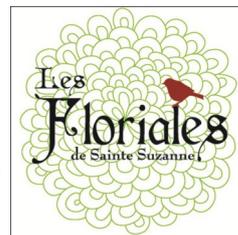
Recherchons également 4 personnes d'origine britannique pour y jouer 4 petits rôles de soldats anglais de la guerre de cent ans.

(Possibilité de défraiements).

**Texte consultable sur : [www.ferteclairbois.com](http://www.ferteclairbois.com) puis « livres ».**

**Contact Tél. fixe : 02 43 01 42 15**

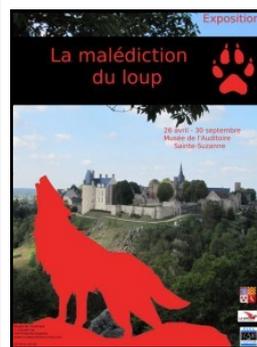
**Tél. portable : 06 70 37 72 41**



## EXPOSITION : LA MALÉDICTION DU LOUP

**Musée de l'Auditoire :**

**Du 26 avril au 30 septembre 2011**



En 1613, Louis GRUAU, curé de Saulges, réussissait à piéger 70 loups en forêt de Charnie dans un temps record.

Un exploit qui lui valut d'être présenté au jeune Louis XIII et d'écrire un traité, « **les nouvelles inventions de chasse pour « oster » les loups de la France** ».

Il faut dire qu'un grand nombre d'entre eux, venant de la forêt de Sillé, hantaient les bois environ-

nant de Sainte-Suzanne.

Du **Roman de Renart** à la mort du dernier loup de la Charnie au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'exposition retrace l'histoire des rapports entre les loups et les hommes au fil du temps, parallèlement à l'histoire de Sainte-Suzanne.

On y évoque la chasse, les croyances et légendes, la littérature et présente de nombreux objets et documents.

**A voir en complément : du 2 juillet au 9 septembre, le Centre d'Initiation Nature de Laval présente une exposition intitulée « Loup et es-tu ? », consacrée à l'animal.**

## FÊTES MÉDIÉVALES 2011 : PROGRAMME

« **Mestiers et festoyances** » seront les deux mots-clefs pour ouvrir les portes de la Cité les 9 et 10 juillet 2011. Des animations totalement nouvelles par rapport à 2009 couvriront la totalité de la cité intra-muros : cour du château, parc du manoir, Place Hubert II, jardins et espaces privés, rues et ruelles, cours et courettes...

Imaginons le XV<sup>ème</sup> siècle : la vie est dans la rue : on va d'échoppe en échoppe et on regarde, on observe...et on participe...Beaucoup de « **mestiers** » seront présents : l'art du tonnelier, de l'orfèvre, de l'émailleur, du tailleur sur pierres. Vous observerez, mais vous pourrez aussi vous initier :

Un forgeron qui fabrique son briquet à silex, sa pointe de flèche ou son bougeoir...

L'ébéniste qui termine son meuble,

Le charpentier qui travaille avec sa bisagüe (qu'est-ce que c'est ?...),

Ou le tourneur qui utilise son tour à perche...

Vous pourrez vous initier avec vos enfants à construire le village en torchis.

### Et la corde à 13 nœuds, vous connaissez ?

Non, et pourtant depuis 5 000 ans, les constructeurs l'utilisaient pour édifier les pyramides égyptiennes, ou plus tard un château féodal, une cathédrale ou une abbaye. Une compagnie vous présentera l'ingénierie médiévale et comment on construisait un mur.

Et d'autres artisans vous proposeront des objets en cuir, en corne, et tout ce qui était fabriqué sur place et vendu dans les halles. Vous pourrez faire votre marché et acheter des produits locaux du terroir mayennais.

Deux campements, l'un viking, l'autre médiéval, présenteront en continu la vie quotidienne du XV<sup>ème</sup> siècle : jeux, tissages, combats, cuisine, hygiène et santé. Et comment soignait-on les plaies ou les dents au Moyen-Âge ?

Les « **festoyances** » seront nombreuses : musique, chants polyphoniques, danses médiévales, jonglerie, contes, théâtre, tout au long des deux journées (plusieurs farces).

Repas animé le samedi soir .

Une pièce inédite retracera la reprise de la Cité par les Suzannais en 1439. Au pied du donjon, le samedi soir, vous assisterez à l'histoire de John l'Anglais qui aimait une jeune Suzannaise. Et qu'advient-il de cet amour impossible ?...

Les jeux équestres, la fauconnerie joueront dans la Haute Cour du château, comme il se doit.

Un jardin médiéval, situé en contrebas, permettra de découvrir l'art d'aménager son potager, un jardin de plantes médicinales ; et des animaux locaux, de race ancienne à protéger, nous feront revivre par leur présence cette vie d'autrefois...



« **Sainte-Suzanne était, au temps jadis, la clef du Maine... »**

**Alors, venez ouvrir les portes pour vivre le temps jadis, où vous retrouverez « mestiers et festoyances ».**

## LA GALETTE DES ANCIENS COMBATTANTS

La galette de l'Amicale des Anciens combattants et Anciens d'AFN a eu lieu le 1er février au restaurant Beauséjour



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMICALE DU FIL D'ARGENT

Bernadette CABALLÉRO, Présidente de l'amicale du fil d'argent, a convié les adhérents de l'association à se réunir en assemblée générale à la salle des fêtes Fernand Bourdin le jeudi 27 janvier.



Le bilan moral, présenté par Monique JEANNE, secrétaire adjointe et le bilan financier présenté par Éliane GUYON, trésorière, ont été approuvés à l'unanimité.

Les membres sortants du Conseil d'administration ont tous été réélus.

L'assemblée générale s'est terminée par la traditionnelle galette des rois offerte à la centaine d'adhérents présents.

Jeudi 10 février, les membres du conseil d'administration se sont réunis afin d'élire le bureau de l'association. Ont été réélus :



**Présidente** : Bernadette CABALLÉRO

**Vice président** : Gérard LE ROY

**Trésorière** : Éliane GUYON

**Trésorière adjointe** : Bernadette BREUX

**Secrétaire** : Huguette CHOISNET

**Secrétaire adjointe** : Monique JEANNE

Les membres du Conseil d'administration fixent à 15 euros le montant de la cotisation pour l'année 2011.

La Présidente, Bernadette CABALLÉRO, rappelle que les recettes de l'association proviennent des cotisations des adhérents mais plus particulièrement de la vente des crêpes lors des manifestations organisées par la Commune.

Ce sera le cas cette année lors des fêtes suzannaises:

Le vendredi 17 juin : Boucles de la Mayenne,

Le dimanche 19 juin : La Mayenne à pied,

Le vendredi 24 juin : Fête de la musique,

Les 9 et 10 juillet : Fête médiévale,

Le dimanche 17 juillet : Journée des peintres,

Le dimanche 14 août : Vide grenier,

Le dimanche 11 décembre : Marché de Noël

**La fabrication des crêpes est très prenante ; c'est pourquoi la Présidente fait appel aux bénévoles volontaires afin d'aider les personnes qui y participent depuis déjà de longues années.**

Le calendrier prévisionnel des manifestations organisées par l'Amicale a été élaboré :

**Tous les lundis après midi** : pétanque sur les terrains à proximité du stade.

**Le 2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois** : jeux de cartes ou de société à la salle des fêtes Fernand BOURDIN.

**Mardi 8 mars** : défilé de mardi gras

Rendez vous Place Hubert II à 14h30 – défilé animé par des accordéonistes.

– défilé des enfants costumés et goûter offert aux enfants à l'issue du défilé.

**Jeudi 17 mars** : concours de belote – salle des fêtes

**Jeudi 7 avril** : après midi jeux : cartes ou pétanque – pâtisserie offerte.

**Mercredi 4 mai** : fête cantonale à Vaiges – rassemblement des chorales.

**Jeudi 19 mai** : buffet campagnard – salle des fêtes.

**Jeudi 8 septembre** : après midi jeux : cartes ou pétanque – crêpes offertes.

**Jeudi 22 septembre** : concours de 17 – salle des fêtes.

**Jeudi 20 octobre** : banquet (l'endroit où le repas sera organisé reste à déterminer.)

**Samedi 26 novembre** : célébration des 30 ans du « Fil d'argent ».

**Jeudi 15 décembre** : goûter de Noël – salle des fêtes.

**26 janvier 2012** : assemblée Générale et galette des rois.

L'Amicale du Fil d'Argent est en « bonne santé » : les activités qu'elle propose sont toujours bien suivies ; l'amitié, l'entraide sont les deux valeurs sûres qui entretiennent la réussite de cette association. Ce sera donc un immense plaisir de se retrouver ensemble en novembre pour fêter le 30<sup>ème</sup> anniversaire du « Fil d'Argent ».

## SITE INTERNET <http://www.ste-suzanne.fr>

Le nouveau site touristique <http://ste-suzanne.fr> a vu sa fréquentation augmenter de 39% en un mois : il a reçu 5191 visiteurs en décembre et 7199 en janvier (soit 232 visites par jour).

Il est en tête des référencement quand on interroge « Sainte-Suzanne » ou « Ste-Suzanne » sur Google.

Pour mémoire, le site communal « ste-suzanne.com », sur lequel vous vous trouviez auparavant, a reçu plus de 104 000 visiteurs en 2010, soit en moyenne 8 600 par mois (285 visites par jour).

## TOURNOI DE JUDO

Dimanche 30 Janvier 2011, un tournoi de judo s'est déroulé au complexe sportif d'Évron entre les clubs du district 3 (Château Gontier, Craon, Évron, JC Laval Montsûrs et Renazé).

Pour la première fois, les jeunes du cours de Judo de Sainte Suzanne (Salle Maxime Létard le jeudi de 17h45 à 18h45) participaient à cette « compétition éducative ».

88 pré-poussins et 93 poussins se sont rencontrés non pas en compétition mais en apprentissage de la compétition. De nombreux parents avaient fait le déplacement.

Un tournoi très bien organisé par le club évronnais qui avait dû mettre en place les tatamis dans la soirée du samedi après un match de hand-ball.

Ce sont les jeunes judokas qui ont assuré, eux mêmes l'arbitrage, chaque club ayant délégué 2 arbitres et 1 commissaire.



## RESIDENCE DU PETIT-ROCHER

### RESIDENCE DU PETIT-ROCHER : FEU VERT DE L'ARS (Agence régionale de sante)

Par courrier reçu le 19 Février, l'ARS a donné son accord pour la création d'un Etablissement public autonome, **Etablissement public Social et Médico-social (EPSMS)** pour gérer l'EHPAD de Sainte-Suzanne. Cette création est par ailleurs en cours de validation dans les services du Conseil général.

Le Conseil d'Administration du CCAS et le Conseil Municipal vont devoir délibérer pour transférer les biens affectés au fonctionnement de l'ancien établissement ainsi que des droits et obligations qui lui sont attachés, afin de transférer toutes les autorisations, notamment budgétaires, vers la nouvelle structure.

Le personnel sera transféré de la Fonction publique territoriale à la Fonction publique hospitalière, à échelon égal ou immédiatement supérieur, ce qui permettra une homogénéité statutaire du personnel Evron/Sainte-Suzanne.

Le Directeur de l'Hôpital d'Évron, M. Blot, dirigera les deux structures (Hôpital d'Évron et EHPAD de Sainte-Suzanne), afin de mutualiser les efforts, et de gérer au moindre prix de journée pour les résidents. L'ESPMS "Résidence du petit-Rocher" sera doté d'un nouveau Conseil d'Administration.

Le Centre communal d'Action sociale actuel perdure, mais n'aura plus à gérer l'EHPAD.

Par ailleurs l'étude relative à la modernisation et à l'agrandissement de l'EHPAD (cf. 51 lits nous ont été accordés, contre 36 actuellement) est menée par un "conducteur d'Opération", Mme Maryse Papin. Ce projet devrait normalement voir le jour en 2012 et durer jusqu'en 2014.

Ces résultats sont le fruit de près de trois années de travail de l'équipe municipale, animée en ce qui concerne ce dossier par Daniel Vannier et Roland Gaillard, Brigitte Bizeul, et par l'équipe entièrement renouvelée de l'EHPAD.

## ASSOCIATION « MUSIQUES POUR TOUS »

L'objectif principal de l'association « Musiques pour tous » est de promouvoir les jeunes musiciens et la musique non pas seulement celle dite classique mais aussi le jazz, l'art lyrique... Jean FOISON, pianiste président de l'association s'y consacre avec succès depuis 10 ans.

Depuis sa création, « Musiques pour tous » s'est beaucoup développée. Parmi les temps forts de l'association, les concerts avec **Volubilis, Gabriella Torma, l'orchestre symphonique de la Haute Mayenne**. Elle a également contribué à la notoriété de jeunes et talentueux artistes parmi lesquels **Louis Lancien et Fristi Gjezi**.

Pour son 10<sup>ème</sup> anniversaire, « Musiques pour tous » propose un programme encore plus étoffé avec huit concerts dont deux avec orchestre:

Dimanche 27 mars : récital Franz Listz,

Dimanche 3 avril : flûte et piano au château,

Dimanche 15 mai : flûte et piano salle socio culturelle,

Samedi 4 juin : orchestre symphonique de Laval et de la Mayenne, salle socio culturel-

Dimanche 5 juin : trio à cordes puis flûte à Jublains,

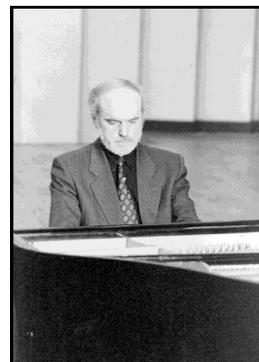
Dimanche 25 septembre : orchestre symphonique de Haute Mayenne et piano à 4 mains.

Contact : Jean FOISON : Tél 02 43 01 48 90

### DIMANCHE 27 MARS :

Salle socio culturelle de Sainte-Suzanne

A 16 heures : Concert Franz LISZT



Gilles BRÉRARD

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Franz LISZT, « Musiques pour tous » présentera le pianiste Gilles BÉRARD dans un récital dédié à ce compositeur. Il jouera quelques grandes œuvres marquantes du musicien ainsi que quelques transcriptions Schubert-Liszt.

Soliste à Radio-France, Gilles BRÉRARD est lauréat de plusieurs concours internationaux. Il a enseigné pendant 25 ans au Conservatoire National de Boulogne Billancourt. Concertiste, il affectionne particulièrement le répertoire romantique (enregistrement d'œuvres de Liszt).

**Prix des places** : adultes : 10€, enfants, étudiants, élèves des écoles de musique : 5€.

**Contact** : Office de Tourisme de Sainte-Suzanne : 02 43 01 43 60

Office de Tourisme d'Évron : 02 43 01 63 75

## LES CHÈVRES RARES DU CONSERVATOIRE ARRIVENT SUR LES PENTES NORD DE LA POTERNE !

A la *Closerie du bouquet*, à Torcé-Viviers-en-Charnie, Martine et Philippe Le Gall accueillent des races peu connues de chèvres, de moutons, de poules, de vaches, de poneys, de chevaux... Leur vocation est de conserver et sauvegarder les races d'élevage à faible effectif et de promouvoir la biodiversité des animaux domestiques, pour une meilleure sensibilisation à un monde durable.

La Commune de Sainte-Suzanne a passé une convention avec le Conservatoire de la Charnie pour que les chèvres des fossés viennent à partir du 2 mars grignoter le terrain communal des pentes nord de la Poterne, entre la rue aux chevaux et le chemin de la mule blanche.

On dit même que la chaîne de télévision TNT *Direct 8* sera là pour filmer l'évènement... Si c'est le cas nous vous informerons de la date de diffusion sur le site internet [www.ste-suzanne.com](http://www.ste-suzanne.com) et [www.ste-suzanne.fr](http://www.ste-suzanne.fr).

Le terrain a été entièrement clos par les agents communaux, qui ont aussi remplacé la vieille cabane en tôle par un abri rustique en bois recouvert de brandes.

*Martine Le Gall a présenté ses chèvres des fossés au dernier festival de la viande d'Évron, bel exemple de la biodiversité des animaux de la ferme.*



## CANTINE

Trimestriellement se réunit une commission cantine composée des représentants des parents, des directeurs d'écoles, de l'équipe en charge du fonctionnement de la cantine, du chef de cuisine de la résidence du Petit Rocher qui assure les repas.

Cette commission évoque très largement le fonctionnement de la cantine sous tous ses aspects.

**Le chef de cuisine** rappelle sa mission: composer des repas sains, équilibrés, suivant des règles contraignantes sur l'hygiène, la qualité des produits ; deux points incontournables sur l'équilibre diététique du repas ; là aussi c'est indispensable, mais aussi sur la rotation des divers produits sur une période donnée.

### Un exemple de recommandations sur un mois en général

**Peu de produits riches en matières grasses** : maximum 8 entrées à plus de 15% de matière grasse, 6 produits à frire ou pré-frits, 4 pâtisseries...

**Suffisamment de produits riches en calcium.** Exemple : au moins la moitié des repas doit comporter un produit laitier dont la portion apporte plus de 150 mg de calcium.

**Suffisamment de viandes rouges** (riches en fer) : au moins quatre viandes d'agneau, de bœuf ou de veau.

**Suffisamment de légumes autres que secs**, dits « verts », riches en fibres et vitamines : la moitié des repas doit présenter un légume vert en plat principal, l'autre moitié comprendra comme plat principal un féculent, céréale ou légume sec.

**Suffisamment de crudités, fruits et légumes** (fibres, vitamines et minéraux) : au moins 15 repas.

Mais une autre de nos missions est aussi de faire découvrir, en respectant ces règles, des produits nouveaux, des préparations différentes, avec parfois des résultats mitigés, mais nous persévérons....

**L'équipe de cantine** qui doit assurer un service rapide, tout en s'assurant que chaque enfant goûte les divers produits, ( nous incitons mais nous ne forçons pas ), doit être attentive aux enfants qui mangent peu ou qui ne mangent pas, pour pouvoir réagir si nécessaire ( prévenir les parents par exemple ).

**La responsable de cantine** qui s'occupe plus particulièrement des petits, doit aussi s'occuper de la discipline, veiller en particulier à ce que le bruit, à l'entrée, pendant le repas, à la sortie, reste à un niveau acceptable ; ce n'est pas toujours facile. Mais beaucoup de cantines scolaires de grandes villes envieraient certainement le calme relatif de notre petit établissement.

### Mais le temps de repas doit rester impérativement un moment de détente pour les enfants.

Nous essayons donc d'innover, actuellement : des grands de CM2, volontaires, vont manger avec les petits ; ceux ci sont « flattés » d'avoir un grand à leur table et le résultat est globalement très positif.

Avant la fin de l'année scolaire, nous allons organiser un repas en « self service » en pensant plus particulièrement aux élèves de CM2 qui seront au collège la saison prochaine.

Bien sûr, le fonctionnement administratif de la cantine est évoqué. La procédure mise en place dans l'intérêt commun, peut poser des problèmes à quelques personnes. Mais nous nous efforçons, par des règles simples de gestion mais un peu contraignantes, de maintenir le prix de cantine à un niveau raisonnable dans la continuité ( les prix n'ont pas changé pour cette année ). Mais aussi sans augmenter la charge financière pour la commune, c'est à dire les Suzançais.

Sachez également qu'en cas de problème important de santé, de famille, nous nous débrouillerons pour accueillir les enfants, non prévus à la cantine.

Daniel VANNIER, Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, est à votre disposition pour toutes questions sur la cantine ou le périscolaire. (Contacter la Mairie)

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

**ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT

Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent  
Location sans chauffeur

ZI des Nochetières - Route de Mayenne  
53600 ÉVRON  
tél. 02 43 01 36 74 - fax. 02 43 37 28 32



## FRANCS-TIREURS SUZANNAIS : RANDONNÉES PÉDESTRES

La section randonnée pédestre des Francs-Tireurs Suzannais a repris ses activités le mercredi 2 février dernier. La première randonnée, sur un circuit de 8 km environ autour de la Cité Médiévale, a permis aux randonneurs de la saison passée de se retrouver avec plaisir mais aussi d'accueillir de nouveaux randonneurs.

Près de 80 personnes se sont ensuite retrouvées, salle Fernand BOURDIN, pour partager la traditionnelle galette des rois dans une ambiance très amicale.

Désormais, les randonnées vont se poursuivre au rythme d'une randonnée un mercredi sur deux. (Prochaine randonnée mercredi 16 mars)

Un second circuit est spécialement destiné aux personnes qui souhaitent marcher plus lentement et sur des distances plus courtes.



La section continue à accueillir toute personne qui désire marcher au sein de notre groupe. Nous comptons actuellement plus de 60 adhérents.

Montant annuel de l'adhésion aux F.T.S. : 2 euros

Coût de la licence FFRP : 19,90 euros (pour une licence individuelle), 39,80 euros (pour une licence familiale).

Le calendrier des randonnées pour l'année 2011 est disponible ;

Contact :

Jean-Claude BOUTELOUP – tél. 02 43 01 48 31

Dany LEFEUVRE – Tél 02 43 01 41 91

**Dates à retenir :**

**Dimanche 19 juin : « La Mayenne à pied »**

**Dimanche 3 juillet : Excursion en car (Cancalle et ses environs)**

**Samedi 1<sup>er</sup> octobre : Randonnée nocturne – soupe à l'oignon**



## NITRATE : COMMUNIQUÉ DE LA DDASS

### **Copie du courrier reçu le mardi 25 janvier 2011**

« Un prélèvement d'eau effectué le 17.01.2011 dans le bourg de Chammes (SIAEP de Sainte-Suzanne) a enregistré une teneur en nitrates de 52,2 mg/l.

Cette commune est alimentée par le captage de la Houlberdière situé sur la commune de Torcé-Viviers.

Ce dépassement du seuil de 50 mg/l intervient après une période de 9 mois pendant laquelle la teneur en nitrates est restée conforme à la norme en vigueur.

Les communes desservies actuellement par cette ressource bénéficient d'une dérogation les autorisant à distribuer l'eau provenant du captage de la Houlberdière avec une teneur en nitrates supérieure à 50 mg/l.

Il appartient cependant aux maires des communes concernées de renouveler l'information auprès des populations sensibles (**nourrissons, femmes enceintes**) afin qu'elles n'utilisent pas cette eau pour l'alimentation comme le précise l'arrêté préfectoral n° 2009-D-537 portant dérogation aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour le captage de la Houlberdière située sur la commune de Torcé-Viviers en Charrie.

Il est à noter une évolution constante des nitrates depuis novembre 2010 :

16/11/2010: 37,9 mg/l

23/12/2010: 43,8 mg/l

10/01/2011: 49,8 mg/l

13/01/2011: 48,8 mg/l

17.01/2011: 52,2 mg/l"

**Communiqué transmis par Monsieur Roger FAVERAIS**

**Ingénieur d'Études sanitaires**

**Département sécurité sanitaire des personnes et de l'environnement**

**Agence Régionale de Santé**

**Délégation territoriale de la Mayenne.**

